

Burundi : Dilemme "croissance agricole ou préservation de l'environnement"

@rib News, 17/01/2018 – Source Xinhua Le Burundi est confronté aujourd'hui au dilemme "croissance agricole ou préservation de l'environnement", a fait savoir mercredi Salvator Ruzima, expert environnemental burundais et président d'une ONG burundaise nommée "Investissons dans l'agriculture".

M. Ruzima, qui s'exprimait dans un point de presse, a précisé que la destruction de l'environnement menace la productivité de l'agriculture burundaise dans un pays rparti sur une superficie de 27.834 km². L'économie du Burundi est pourtant, selon l'expert, largement dominée par le secteur primaire, avec plus de 93% de la population exploitant plus de 50% de la superficie des terres cultivables dans le pays. En plus, a-t-il ajouté, l'agriculture et l'élevage contribuent à hauteur de 40 à 60% du PIB et représentent un tiers des investissements dans le pays. "On assiste en effet aujourd'hui à une surexploitation des terres burundaises cultivables alors que le bas niveau de productivité reste en dépit d'une population burundaise doublant tous les 30 ans; une explosion démographique en partie responsable d'un déboisement accéléré", a souligné l'expert. Pour lui, l'agriculture burundaise souffre également d'autres maux dont l'érosion du sol et des effets pervers des changements climatiques tels que les phénomènes El Nino (fortes pluviosités) et La Nina (sécheresse prolongée) à l'instar de celle sévissant récemment dans la région naturelle de Bugesera (nord) frontalière avec le Rwanda. Dans un entretien avec Xinhua, le ministre burundais de l'Agriculture et de l'Élevage, Désiré Rurema, a souligné que l'exploitation de la petite superficie burundaise ainsi que le recours aux systèmes de restauration des sols via la mise en jachère des terres agricoles, "ne peuvent plus être des critères de rentabilité économique" dans le pays, compte tenu de la petitesse des exploitations agricoles burundaises, dont la moyenne est de 0,5 ha par exploitation. Ainsi, le ministre Rurema a indiqué que le gouvernement burundais reconnaît cette problématique comme un "défi de taille" auquel il a tenté de résoudre en se dotant de quelques stratégies structurelles et institutionnelles. Sur ce, il a cité notamment la mise en place du code de l'environnement, du code foncier, de la Stratégie agricole nationale (SAN), de la Stratégie nationale pour l'environnement et du Plan d'action environnemental (SNEB/PAE), du projet de Stratégie nationale et du Plan d'action pour la Lutte contre la dégradation des sols (SP-LCD). En guise de solution à la problématique de déforestation et de perte de la biodiversité, M. Rurema a annoncé que le Burundi compte sur la mise en œuvre effective de la politique forestière nationale et du plan d'action sur la biodiversité. Pour résoudre le défi démographique, a-t-il expliqué, le gouvernement veut réduire le taux de croissance démographique jusqu'à 2% à l'horizon 2025. "Le grand défi burundais du moment est le niveau de l'efficacité dans la mise en œuvre de ces outils, car l'urgence actuelle plaide pour la mise en place d'une politique claire pouvant favoriser l'émergence de l'industrie et de l'artisanat en vue de désengorger le secteur primaire et de limiter son impact sur la destruction de l'environnement", a-t-il recommandé. Dans son rapport de 2012 sur le développement du pays, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a estimé qu'au Burundi, la surface couverte par les forêts est passée de 11,3% à 6,7% de la superficie totale du pays entre 1990 et 2010, soit une vitesse de déforestation moyenne de 64 km²/an. Face à cette situation, le PNUD a averti que si ce rythme de perte forestière est maintenu, "le Burundi n'aura plus de forêts dans 29 ans".

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});